

**COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL  
DU 08 AVRIL 2016 A 20 H  
SOUS LA PRESIDENCE DE M. JEAN-MICHEL MONE MAIRE DE CUZION**

**PRESENTS** : Mme Aurélie MELLET, M Jean-Michel BARNABE, Adjoints

MM Bernard GUILBAUD, Olivier ROLINAT, André GUILBAUD, Robert LAGAUTRIERE, Guy BERNARD, Gérard PROT, Valérie WOODS

**ABSENT EXCUSE** : M Gilles VIGNEAU

**SECRETAIRE DE SEANCE** : Mme Aurélie MELLET

M Gilles VIGNEAU avait donné pouvoir à M Jean-Michel MONÉ

Le Maire a procédé à la lecture du procès-verbal du 18 mars 2016, aucune observation n'a été faite, il a été adopté à l'unanimité.

**Budget primitif 2016 :**

Présentation des propositions du budget 2016 par Mme Aurélie Mellet Adjointe.

Le Maire rappelle que la commission de finances a préparé le budget en maintenant les taux d'imposition.

Le Conseil Municipal vote les taux d'imposition :

- Taxe d'habitation : 8,72 %
- Taxe foncière (bâti) : 15,34 %
- Taxe foncière (non bâti) : 28,06 %

Après lecture des propositions, le budget est voté, 7 voix pour, 4 abstentions.

Le budget principal s'équilibre en dépenses et en recettes de fonctionnement à 1 110 557,00 € dont un virement à la section d'investissement de 409 341,00 €, les dépenses et les recettes d'investissement s'équilibrent à 1 063 900,00 €.

Ce budget permettra de réaliser les travaux d'enfouissement des réseaux rue du Pré Brétory, rue des Lilas, rue de la Violoune et place de l'Eglise, des travaux d'isolation à la salle des fêtes et diverses acquisitions.

**Fonds de solidarité logement (FSL):**

Ce fonds a pour mission d'apporter, sous certaines conditions, des aides financières et/ou des mesures d'accompagnement social à des personnes rencontrant des difficultés pour accéder à un logement ou pour s'y maintenir au vu des charges liées à celui-ci. Le Conseil Municipal accepte de participer pour l'année 2016 au financement du FSL sur la base de 1,66 € par résidence principale.

**Lotissement « Champ de la Grange » : demande de la société SCALIS**

La société SCALIS propriétaire de la parcelle cadastrée A n° 1676 où sont implantées les maisons locatives, souhaiterait procéder à une division en lots distincts, pour cela des échanges de petites parcelles seraient nécessaires avec la commune. Le Conseil Municipal accepte le principe en demandant que la place soit remise en parfait état pour procéder à la rétrocession. Tous les frais seront à la charge de la Sté SCALIS.

**Demande de M et Mme Touratier**

M et Mme Touratier propriétaires de deux terrains près des lagunes de Bonnu, ont le projet de créer un site de paintball, ils demandent l'autorisation d'utiliser le chemin des lagunes. Le Conseil Municipal donne un avis favorable pour l'utilisation du chemin pour l'accès au terrain mais pas pour le stationnement des véhicules.

Jean-Michel MONE  
Maire de CUZION